

Association Tunisienne d'Etude des Maladies Métaboliques Héritaires
« ATEMMH »

Selon les dispositions de l'article 41 du décret de loi N°88 du 24 Septembre 2011, Association Tunisienne d'Etude des Maladies Métaboliques Héritaires « ATEMMH » déclare avoir reçue les virements de l'étranger ci-dessous et ce à titre de subventions pour la réalisation de ses journées scientifiques : :

Dates	Laboratoires	Montant (TND)	Raisons
14-06-2018	SWEDISH ORPHAN	2992,800	Journée de l'ATEMMH
22-06-2018	SWEDISH ORPHAN	5971,800	Journée d'été
28-06-2018	Orphan Europe	12100,400	Monastir, le 23-06-2018

Pr Ag Hatem AZZOUZ
Trésorier de l'ATEMMH

**Association Tunisienne
d'Etude des Maladies
Métaboliques Héritaires
(ATEMMH)
Hôpital La Rabta - TUNIS**